

# Informer les salariés sur leurs droits d'accès à la formation après la réforme

## OBJECTIFS

---

Acquérir une vision actualisée des modes d'accès et de financement de la formation des salariés afin de les orienter, les conseiller et les accompagner dans leurs démarches.

## PUBLIC

---

Toute personne chargée d'informer les salariés sur la formation professionnelle continue dans les entreprises, les Opca, les organismes de formation et les structures d'information.

## MOYENS PÉDAGOGIQUES

---

Les supports pédagogiques du dossier remis aux stagiaires sont les diaporamas de chaque thème du programme (exposés suivis de périodes de questions-réponses et d'échanges avec les participants) ainsi que les documents et les cas pratiques (études de cas pratiques) utilisés durant la formation.

## ANIMATION

---

Fouzi Fethi, chargé d'études à la direction Juridique-Observatoire de Centre Inffo.

## PROGRAMME

---

### Savoir poser les bonnes questions pour orienter vers le bon dispositif

- Projet de formation : personnel ou projet partagé ?
- Nature du contrat de travail et ancienneté : CDD ou CDI ? Plus ou moins d'un an ?
- Durée de la formation : courte ou longue et certifiante ?
- Temps de formation : pendant ou hors temps de travail ?

### Renseigner sur les conditions d'accès et de prise en charge après la réforme

- Plan de formation et professionnalisation
- Compte personnel de formation
- Congé individuel de formation et les autres congés
- Priorités et politique des Opca, Fongecif et Opacif

### Connaître les règles applicables au salarié parti en formation

- Garanties en matière disciplinaire
- Garanties en matière de rémunération et de protection sociale
- Garanties en matière de représentation

*Cas pratiques*

## A L'ISSUE DE LA FORMATION

---

Évaluation de la formation par les stagiaires.  
Remise d'une attestation de fin de formation.

## PARCOURS CONSEILLÉ

---

Aucun prérequis nécessaire pour suivre cette formation

**Vous pouvez la compléter par les formations « généraliste » comme : Panorama du droit de la formation continue : acteurs et mesures.**

**En fonction de votre activité (entreprise, Opca, organisme de formation...), suivre les autres sessions de formation « approfondi » comme : Orienter les demandeurs d'emploi et salariés licenciés économiques vers les dispositifs d'accès à la formation et à l'emploi, et/ou les formations « expert » comme : Sécuriser les contrats des formateurs.**

TOUTES NOS FORMATIONS EXISTENT AUSSI EN INTRA-ENTREPRISE

Contact

01 55 93 91 82 - [contact.formation@centre-info.fr](mailto:contact.formation@centre-info.fr)  
[www.centre-info.fr](http://www.centre-info.fr) ; boutique en ligne, les sessions de formation  
4, avenue du Stade-de-France - 93218 Saint-Denis-La Plaine cedex